

Image not found or type unknown



Casier judiciaire b2 !

Par **Aghabog**, le **15/05/2010 à 20:21**

Bonjour,rnrnEst il vrai que le casier judiciaire B2 est efface automatiquement au bout de cinq ans si aucun crimes ou delits n'est commis depuis ?rnrnMerci d'avance pour vos reponses!